

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JUILLET 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 26

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°26
REALISATION D'UN HOTEL D'ENTREPRISES DEPARTEMENTAL
REPOUNDANT AUX EXIGENCES DU LABEL EFFINERGIE**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques LOPEZ

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 26 de son Président

VU la délibération N° 8 de l'Assemblée Départementale du 20 mars 2006,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER la réalisation d'un hôtel d'entreprises départemental d'environ 2500 m² répondant aux exigences du label Effinergie sur le site de l'Espace Entreprises Méditerranée de Rivesaltes ;

DE FIXER l'estimation prévisionnelle de l'opération à 4 980 000 € HT ;

DE PRECISER que les dépenses seront imputées sur le budget annexe créé à cet effet :

D'AUTORISER le Président :

- à signer un mandat de maîtrise d'ouvrage après mise en concurrence selon la procédure adaptée stipulée aux articles 28 et 30 du Code des Marchés Publics ;
- à mettre en concurrence les prestations intellectuelles, travaux et prestations de services et fournitures nécessaires à l'exécution de l'opération conformément au Code des Marchés Publics ;
- à signer tous les documents, demandes d'autorisations administratives, actes, contrats et marchés de prestations intellectuelles, de travaux et de prestations de services et fournitures nécessaires à l'exécution de l'opération ;
- à engager la procédure de désignation d'un maître d'œuvre privé pour la réalisation de cette opération, par concours, conformément au Code de Marchés Publics ;
- à inscrire l'opération dans l'appel à projets régional lancé conjointement par la Région Languedoc Roussillon et l'ADEME dans le cadre du programme PROMETHEE pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie en vue de la réalisation de bâtiments répondant aux exigences du label « Bâtiment basse consommation d'énergie - Effinergie » ;

- à solliciter tout co-financement le plus élevé possible auprès de tout organisme ou institution co-financeur, et notamment de la Région et de l'ADEME, pour la réalisation de cette opération ;

DE DESIGNER les membres de l'Assemblée Départementale appelés à siéger dans le Jury appelé à donner l'avis préalable au choix du maître d'oeuvre :

TITULAIRES

M. Jean-Jacques LOPEZ
M. Robert GARRABE
M. Jean VILA
M. Serge FA
M. Jean RIGUAL

SUPPLEANTS

M. Louis CASEILLES
M. Alain BOYER
Mme Marie-Cécile PONS
M. Jean SOL
M. Henri CARBONELL

DE DONNER délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi ultérieur de l'ensemble de l'opération.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 22 voix pour et 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ), M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS (absente, ayant donné pouvoir à M. Fernand SIRE), M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI (absent, ayant donné pouvoir à M. Christian BLANC), M. Alexandre REYNAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre AYLAGAS), M. Antoine SARDA (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean VILA), M. Fernand SIRE, M. Jean VILA.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean CODOGNES

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent, ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Pierre ROIG, M. Jean SOL.

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN